

CONDITIONS PARTICULIÈRES MULTIRISQUES AUTOMOBILE MATU AUTO
Assuré | Changement de véhicule

n intermédiaire : 452 / ASSURANCE LA CONTINENTALE	Adresse intermédiaire : 80, Bd Moulay Slimane 2ème Etage N°14, Ain Sebaa
ice : 11772075	Attestation : 197386087
e d'effet : 13/01/2026	Date d'échéance : 07/01/2027
claration des autres assurances couvrant le même risque : Néant	Somme assurée des autres assurances couvrant le même risque : Néant

SCRIPTEUR	Nom et Prénom/Raison Sociale : STE CROMASO INVEST	N° de CIN/RC : RC020889
	Adresse : BLOC 1 RUE THAMI SETTATI N° 57 SD MOUMEN	Ville : CASABLANCA
ASSURÉ OU ULAIRE DE LA ARTE GRISE	Nom et Prénom /Raison Sociale : STE CROMASO INVEST	N° de CIN/RC : RC020889
	Adresse : BLOC 1 RUE THAMI SETTATI N° 57 SD MOUMEN	Ville : CASABLANCA
CONDUCTEUR HABITUEL	Nom et Prénom : STE CROMASO INVEST	Date délivrance permis : 0
	Date de naissance : N° de C.I.N :	Sexe : Homme N°du permis :

Usage : Véhicules dits "Engins de Chantier"	Immatriculation : 62323	Puissance fiscale : 15
Marque et type : POTAİN F15-15C	Combustion : Diesel	Nombre de places payantes : 0
Valeur déclarée : 0.00	Nombre de places : 1	Valeur à neuf : 0.00
Organisme de crédit :		Montant de financement: 0.00
Nature et montant des aménagements fixés au véhicule assuré : Néant	Barème conventionnel de dégressivité :	Durée du crédit :
Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	Mise en circulation : 05/01/2026
		Remorque : Non

GARANTIES DU VÉHICULE :			GARANTIES DU VÉHICULE (SUITE):		
Garantes	Valeur assurée	Franchise	Garantes	Valeur assurée	Franchise
onsabilité Civile	minimum prévu par l'article 123 de la loi 17-99	Oui	Dommage collision	Exclue	Non
ages au véhicule	Exclue	Non	Défense et Recours	5 000.00	Oui
véhicule	Exclue	Non			
vhicule	Exclue	Non			
de Glaces	Exclue	Non			

garantie contre les conséquences d'événements catastrophiques adossée à la garantie RC automobile			
	Valeur assurée	Franchise	Prime Nette Annuelle
culle	valeur vénale du véhicule sans dépasser 200 000 dhs	10% du montant de l'indemnité avec un minimum de 3000 dhs	Oui
oriel	L'indemnisation au titre des préjudices corporels subis par les personnes visées aux 1(*) et 3(**) de la section A1 des conditions générales est déterminée conformément au décret portant loi n° 1-84-177 du 2 Octobre 1984.		

garantie contre les conséquences d'événements catastrophiques adossée à la garantie dommage au véhicule			
	Valeur assurée	Franchise	Prime Nette Annuelle
culle	valeur vénale du véhicule sans dépasser 200 000 dhs	10% du montant de l'indemnité avec un minimum de 3000 dhs	Oui

GARANTIES DES PERSONNES :					
Garantie	Décès	Invalidité	Frais médicaux	Prime Nette au comptant	
tection Conducteur	Exclue	Exclue	Exclue	Non	
Décompte de la cotisation en DH	Cotisation nette	Taxe P.F.	Taxes	Accessoires	CNPAC Cotisation TTC
	0.00	0.00	0.00	2.00	15.00 17.00

La carte verte et sauf stipulation contraire y afférente, la liste des États où l'assurance produit ses effets est la suivante : Autriche, Albanie, Andorre, Azerbaïdjan, Belgique, Bulgarie, Bosnie-Herzégovine, Biélorussie, Suisse, Chypre, République Tchèque, Allemagne, Danemark, Espagne, Estonie, France, Finlande, Royaume Uni et D'Irlande du Nord, Grèce, Hongrie, Croatie, Italie, Irlande, Luxembourg, Lituanie, Lettonie, Malte, Moldavie, Macédoine du Nord, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Pologne, Roumanie, Russie, Suède, Serbie, République Slovaque, Slovénie, Turquie, Ukraine.

As Pays : NÉANT

irconstance aggravant le risque : Néant

Avances Reçues :

usigné(e) certifie exactes et sincères les déclarations ci-dessus

ment des données à caractère personnel. Je confirme avoir lu et j'accepte les conditions relatives au traitement des données personnelles me concernant, et je donne mon accord express pour leurs éléments autorisés sous le N° A-A-1476/2024

déclare donner mon accord express à la clause relative aux informations à caractère personnel, d'expertise et d'arbitrage prévue dans les conditions générales.

tit à CASABLANCA, le 13/01/2026

Je déclare avoir reçu les Conditions Générales Multirisques Automobile MATU AUTO et y consent

Signature du Souscripteur suivie de la mention « Je l'ai approuvé »

Pour la Mutuelle

STE CROMASO INVEST

Conditions Générales Multirisques Automobile MATU AUTO sont disponibles pour téléchargement au niveau de notre site internet <https://matu-assurance.ma/cgauto/>

Mutuelle d'assurance des transporteurs unis. Siège social 215 BD Zerkouni -RC 14 199 Casablanca. Fond d'établissement de : 120 441 537.72 DHS

Tel 05 22 95 45 01 www.matu-assurance.ma

**ATTESTATION D'ASSURANCE OBLIGATOIRE
DES VÉHICULES TERRESTRES A MOTEUR**

(Article 2 de l'arrêté du ministre des finances et de la privatisation n° 213-05 du 26 janvier 2005)

شهادة التأمين الإجباري على
العربات البرية ذات محرك
(المادة 2 من قرار وزير المالية والخصوصة رقم 213.05 الصادر في 26 يناير 2005)

	USAGE DIVERS	استعمالات مختلفة
NUMERO D'ORDRE	90 D 197386087	الرقم الترتيبی
Catégorie	Engins de chantier	الصنف

PROPRIETAIRE DU VÉHICULE

Nom	STE CROMASO INVEST	الإسم
N° de la carte d'identité nationale ou N° de registre de commerce	RC020889	رقم بطاقة التعرف الوطنية او رقم سجل التجارية
Adresse	BLOC 1 RUE THAMI SETTATI N° 57 SD	العنوان
	CASABLANCA	

POLICE D'ASSURANCE

Entreprise d'assurances	MATU ASSURANCE 215, Boulevard Zerkouni Casablanca, شارع الزرڪونى الدار البيضاء	مقاولة التأمين
Numéro de la police	11772075	رقم البوليصة
Intermédiaire	452 / ASSURANCE LA CONTINENTALE	ال وسيط العربية
VEHICULE		
N° d'immatriculation	62323	رقم التسجيل
A défaut, N° du moteur ou N° du chassis		عند عدم وجوده ، رقم المحرك او رقم الهيكل
Marque et type	POTAİN F15-15C	النوع و التشكيل
Type de carrosserie	ZERO	نوع الهيكل المقطورات
Remorques		

ASSURANCE LA CONTINENTALE
Bd.Mly Slimane,Etg 2 N°14
Ain Sebaa - Casablanca
Service Production (3)

PERIODE DE GARANTIE	Jour / ال يوم mar. 13	Mois / الشهير janvier	Année / السنة 2026 à 18-22	من : إلى :
DU:				
AU:	jeu. 07	janvier	2027 à minuit	

Le présent document fait présupposer que l'obligation d'assurance prévue à l'article 120 de la loi n° 17-99 portant code des assurances a été satisfait pour la période de garantie indiquée ci-dessus.

يفترض من هذه الوثيقة أن إجرائية التأمين المنصوص عليها في المادة 120 من القانون رقم 17-99 المتعلقة بمدونة التأمين قد استوفيت لمدة الضمان المبينة أعلاه.

A CASABLANCA le 13/01/2026

Pour l'assureur :

في
ASSURANCE LA CONTINENTALE
عن المؤمن :
Bd.Mly Slimane,Etg 2 N°14
Ain Sebaa - Casablanca
Service Production (3)
Kha